

Ciboure

Bulletin municipal  Herriko aldizkaria

Magazine

Octobre 2012

ZIBURU

des Barthes de la Nivelle à Bordagain



**Lotissement Sainte-Thérèse
et PLU : un projet de ville**

Tout sur le budget 2012



La vélodyssée se construit



■ La Vélodyssée est le nom donné à la véloroute Roscoff – Hendaye qui permettra à court terme de relier à bicyclette la Bretagne au Pays Basque dans un cadre européen plus élargi de la Norvège au Portugal. Il faut préciser qu'une véloroute est un ensemble d'équipements permettant une meilleure circulation des 2 roues : pistes cyclables, voies vertes (également ouvertes aux piétons) ou zones 30km/h dans les cas les plus défavorables.

A l'initiative du Conseil général des Pyrénées Atlantiques, les travaux viennent de débuter fin septembre sur Hendaye et sur Ciboure entre le pont de l'Untxin à Socoa et le carrefour des Evadés. Ils dureront environ six mois : les services de la Ville en ont profité pour raccorder le quartier Socoa à la station d'épuration de la Corniche.

Cette voie verte sera construite en élargissant le trottoir le long de la route départementale 912. Sa largeur sera réduite pour permettre une meilleure cohabitation avec les véhicules et ce d'ici le printemps 2013.

En 2014, devrait suivre une deuxième tranche incluant une passerelle parallèle au pont sur l'Untxin de Socoa puis un accès vers le port qui longera la rive gauche de la rivière.

Les travaux sont financés à 94% par l'Europe, la Région et le Département si bien que la Commune bénéficiera d'un équipement de qualité sur une zone difficile avec une participation de seulement 6% du montant total des travaux.

Pose de 13 plaques patrimoniales

■ La Commune de Ciboure a mis en place, fin juillet 2012, une série de 13 plaques patrimoniales sur des sites publics ou privés remarquables.

Ces plaques murales retracent l'histoire de bâtiments publics classés ou inscrits (Couvent des Récollets, Croix Blanche, Feu amont, Vieille fontaine, Tour de Bordagain, Eglise Saint-Vincent, Fort de Socoa, Maison Ravel) ou bien remarquables (Mairie et Borne de Lopenia, Benoiterie).

Un ensemble spécifique sur pied a été positionné sur le terre plein du quartier Zubiburu pour rappeler que ce quartier récent a été construit sur l'emplacement des anciennes usines de conserves, importante activité industrielle de la commune au XXe siècle.



Deux immeubles privés ont également été équipés de plaques murales de même modèle, avec le concours de leurs propriétaires : la villa Leihorra et la Tour Chappe.

Les textes, entièrement bilingues (Français-Basque), donnent un aperçu de la riche histoire de la commune depuis sa création en 1603.

Procès Verbal électronique (PVe)

■ En vertu du décret N° 2011-348 du 29 mars 2011, la Commune de Ciboure a décidé de moderniser le traitement de l'ensemble des infractions à la circulation routière soumises au régime de l'amende forfaitaire.

Cette modernisation passe par la suppression du système actuel de relevé des infractions et du traitement de ces dernières sur des supports papier (plus de Timbre Amende apposé sur les véhicules).

Une convention concernant la mise en œuvre du processus de la verbalisation électronique a été signée avec le Préfet des Pyrénées Atlantiques, agissant au nom et pour le compte de l'Agence Nationale de traitement automatisé des infractions (ANTA).

Les automobilistes verbalisés pourront retrouver un avis les informant qu'une infraction a été relevée à leur encontre, sachant que la loi n'impose pas à l'agent verbalisateur l'utilisation de ce document.

Par la suite, les contrevenants recevront directement à leur domicile un « avis de contravention » du Centre National de Traitement – TSA 74000 – 35094 RENNES CEDEX 9.





Ciboure / Ziburu
Bulletin municipal / Herriko aldizkaria
Octobre 2012 Urria

- 4** **Budget** : pas de hausse fiscale grâce à une situation saine
Herriko aitzinkontua
- 6** **Travaux** : les bâtiments communaux ont été rénovés...
Obrak
- 10** ... et 450 000 euros ont été investis dans la voirie et l'éclairage
Obrak
- 11** **Plan Local d'Urbanisme** : un projet de ville
Hirigintza Tokiko Plana
- 16** **Projets** : 480 logements à Saint-Thérèse...
Proiektuak
- 17** ... et consolidation des falaises
Proiektuak
- 18** **Service Jeunesse** : regroupement et nouvelles offres
Gazteria Zerbitzua
- 19** **Environnement** : qui prend en charge les frelons asiatiques ?
Ingurumena
- 20** **Animations** : le programme de ce trimestre
Animazioak
- 22** **L'opposition a la parole**
Oposizioaren hizketa
- 23** **Un peu d'histoire** : l'école des garçons Edouard Herriot
Historia pixka bat

Directeur de la publication :

Le Maire de Ciboure, Guy Poulou

Rédaction :

Service Communication

Photos :

Service Communication et DR

Impression :

graficaluz - Siret 326 742 525 000 40

Publicité :

Sébastien Bordenave - 05 59 47 26 06

Service Communication :

Mairie de Ciboure • Place Camille Jullian

Tél. 05 59 47 26 06 - Fax 05 59 47 64 59

Courriel : mairie@mairiedeciboure.com

Site : www.mairie-ciboure.com



Bonnes nouvelles

Le Plan Local d'Urbanisme qui est la concrétisation de notre politique municipale va être publié après accord des services de l'État. Il autorisera le lancement d'opérations importantes comme le projet de 480 logements à Sainte-Thérèse dans les vallons sud de Ciboure permettant aux Cibouriens d'accéder à la propriété soit par l'intermédiaire du lotissement communal soit par l'achat d'un logement en accession aidée.

La gestion saine de notre budget a ainsi permis une poursuite des investissements en faveur d'une politique de logement mais aussi de l'amélioration de notre cadre de vie. Et ce sans augmentation de la fiscalité locale qui reste une des plus basses de la Côte Basque.

Voilà une bonne nouvelle au moment où la crise économique touche beaucoup de monde et que les perspectives nationales tardent à s'améliorer. Bonne fin d'année à tous les Cibouriens !

Le Maire
Guy POULOU

Berri onak

Herriko hirigintza plana, gure politika saila finkatzen duena, agertuko da laster estatuko zerbitzuek beren onespina eman orduko. Gisa hortan proiektu batzu gauzatzen ahalko dira, zinez garrantzitsuak, hala nola 480 bizitegi berriren eraikitzea Santa Terexa izeneko eremuan. Ziburu hegoaldeko errekalde hortan, ziburutar askok ukanen dute bizitegi batez jabetzeko moldea edo herriaren konduko etxegunean edo berek eginez erospen bat gisa hartako laguntzak ardietsirik.

Gure konduen kudeantza sanoari esker segitzen dugu munta handiko indar bat etxegintzaren sailean bai eta gure ingurumenaren axola handi batekin. Eta hori zerga emendatzerik gabe, gure herri-zergak izanez Kostalde guziko apalenetarik. Horra berri on bat ekonomia mailean krisiak hoinbeste jende hunkitzen duelarik eta Frantzian gairi gauzek luzatzen dutelarik ezin onerat izuliz.

Urte ondarra ona izan dadiela ziburutar guzientzat

Auzapeza
Guy POULOU

BUDGET 2012

Pas de hausse fiscale grâce à une situation saine

■ La situation financière de la Ville de Ciboure est saine et la municipalité a décidé, compte-tenu de la situation économique difficile, de ne pas augmenter le taux des impôts locaux. À noter pourtant que Ciboure se situe déjà dans les villes de la Côte Basque où la fiscalité est la plus basse comme le montre un tableau plus bas.

C'est ce qui ressort de la lecture des chiffres budgétaires que nous vous présentons ci-dessous. Les résultats du compte administratif 2011 laissent ainsi apparaître une capacité de désengagement de 4,2 : il est d'usage dans la finance publique de

considérer que la situation est saine quand ce ratio est inférieur à 6.

De même pour l'encours de la dette dont le ratio par habitant est de 773 euros, la moyenne de la strate pour les communes entre 5 000 et 10 000 habitants étant de 877. Au vu de ces indicateurs, la santé financière de la Commune de Ciboure est excellente.

La municipalité continue toutefois une politique d'investissements importante pour améliorer le cadre de vie de ses habitants.

Un chiffre à retenir : 2,7 millions d'euros

■ C'est le montant des recettes directes d'investissement qui devraient permettre cette année de réaliser les investissements prévus au budget et limiter au maximum le recours à l'emprunt :

- Excédent de fonctionnement : 1 024 000 euros,
- Taxe Locale d'Équipement : 50 833 euros,
- Fonds de Compensation de la TVA : 288 440 euros,
- Amortissements : 212 730 euros,
- Subventions diverses : 813 940 euros,
- Ventes de terrains (les Récollets) : 400 000 euros.

Les principaux investissements :

- 449 500 euros sont consacrés à une nouvelle tranche de **réfection de la voirie** communale et à l'éclairage public
- 620 000 euros à la **rénovation des bâtiments publics** communaux (Mairie, écoles maternelles et primaires, tour de Bordagain, local de l'Estudiantina, usine relais...)
- 72 500 euros pour les **équipements sportifs** (plaine des sports, vestiaires du stade)

■ Taux de la taxe d'habitation - Tableau comparatif en %

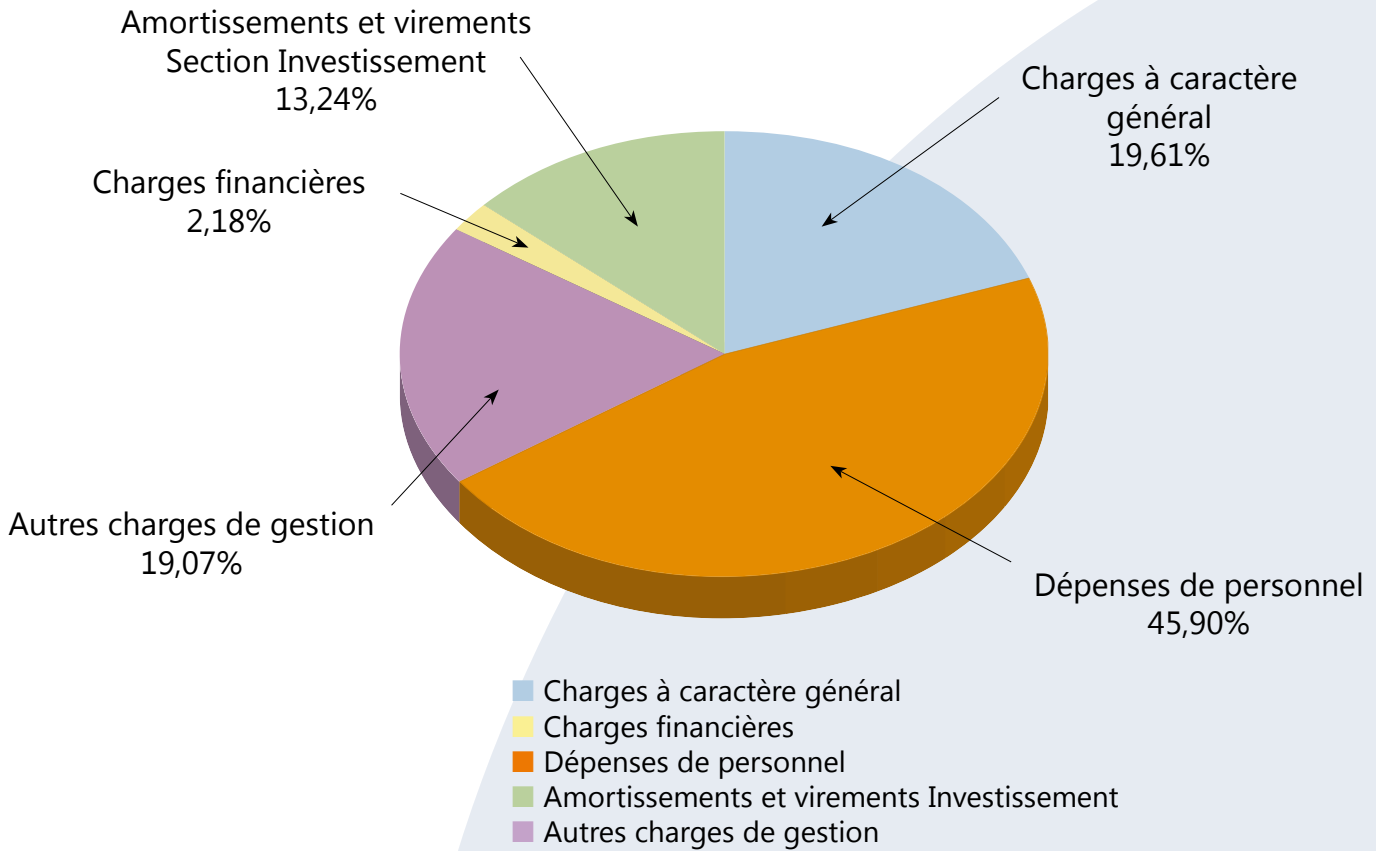
Taux 2012	Ciboure	Hendaye	St-Jean-de-Luz	St-Pée-sur-Nivelle	Urrugne	Biarritz	Anglet	Bayonne
Habitation	10,59	14,09	10,74	10,70	10,98	19,73	22,57	26,44

■ Dette communale

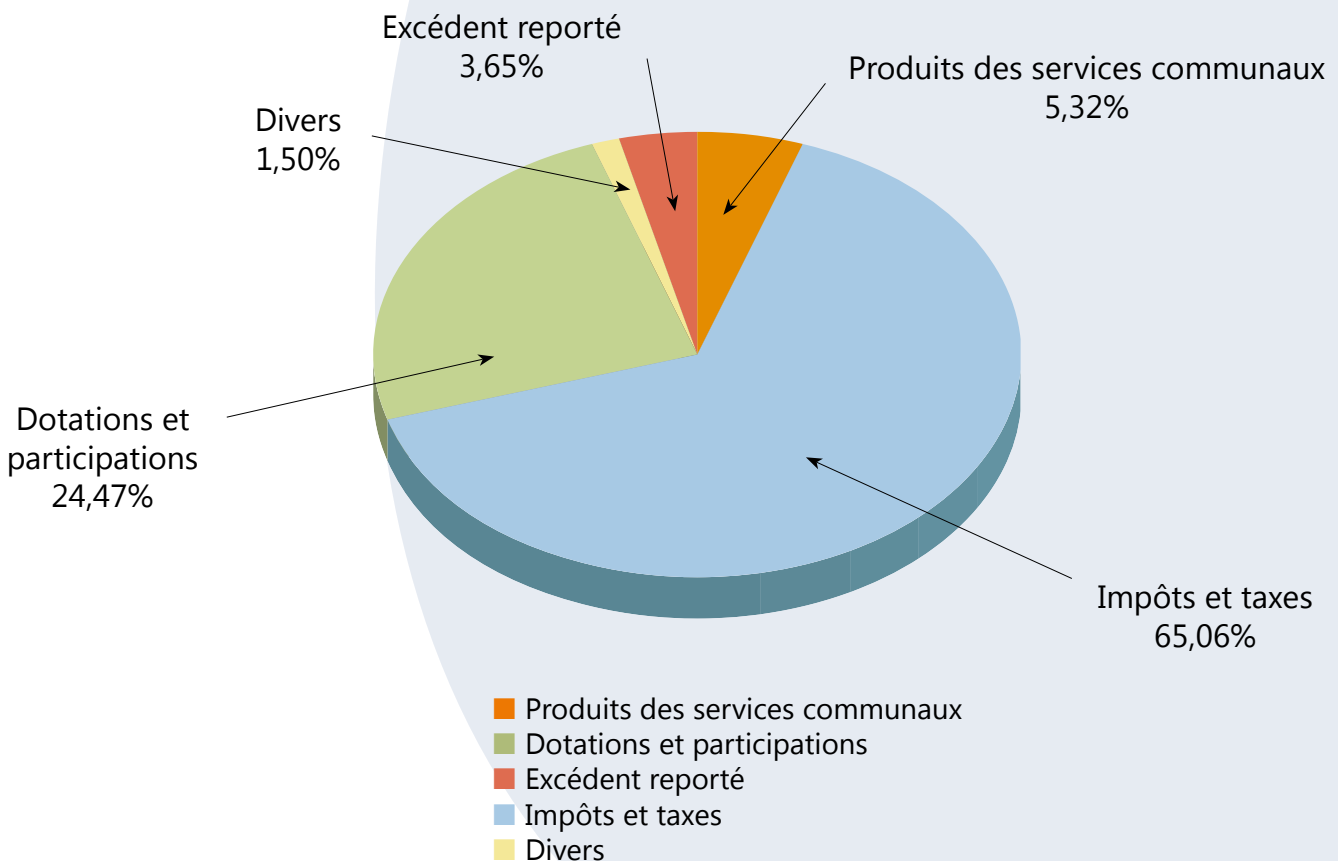
Endettement de la Commune (source : finances.gouv.fr)	2010	2011
Capital restant dû au 31 décembre	4 565 000,00	5 430 000,00
Capacité d'autofinancement	1 125 000,00	1 290 000,00
Capacité de désendettement*	4,06	4,21

* Nb d'années nécessaires pour un remboursement total de la dette sans réalisation d'investissement nouveaux

Dépenses



Recettes



Les bâtiments communaux ont été rénovés

■ Dans le cadre des travaux de rénovation de la Mairie, les services municipaux ont connu de nombreux changements depuis quelques mois.

Afin d'assurer la continuité du service public tout en réduisant au maximum la gêne occasionnée aux administrés, les travaux ont dû se dérouler par étape avec rotation de certains services (déménagement de l'Accueil, de l'Etat-Civil et de l'Urbanisme).

Ces aménagements ont ainsi permis la mise en accessibilité handicapée du bâtiment avec la création d'un bureau d'accueil des personnes à mobilité réduite (PMR).

Le bureau de la Police Municipale se retrouve aujourd'hui dans l'enceinte même de la Mairie, face à l'accueil.

La salle du Conseil Municipal a été entièrement rénovée et modernisée avec la mise en place d'un système d'enregistrement audio et vidéo des séances du conseil municipal avec à terme diffusion des séances en direct sur le site internet de la Commune.

Les Services Techniques ont également été regroupés dans un seul et même bâtiment (Denak Batean) situé place Camille Jullian, face à la Mairie.

Immeuble Denak Batean

Rez-de-chaussée :
Urbanisme, Voirie/SIG

1^{er} étage :
Direction opérationnelle des
Services Techniques (centre
technique, bâtiments communaux...)

Immeuble « Boléro »

Service Enfance et Jeunesse :
Affaires scolaires
Centre de Loisirs
Espace Jeunes
Point Information Jeunesse



Mairie

Rez-de-chaussée :
Accueil/Etat-Civil, Police Municipale, salle du Conseil municipal

1^{er} étage :
Secrétariat Général, bureaux des élus, Maire

2^{ème} étage :
Ressources humaines, Comptabilité, Communication,
Services Techniques « Grands Projets »

■ **Mairie (Rez-de-chaussée)**



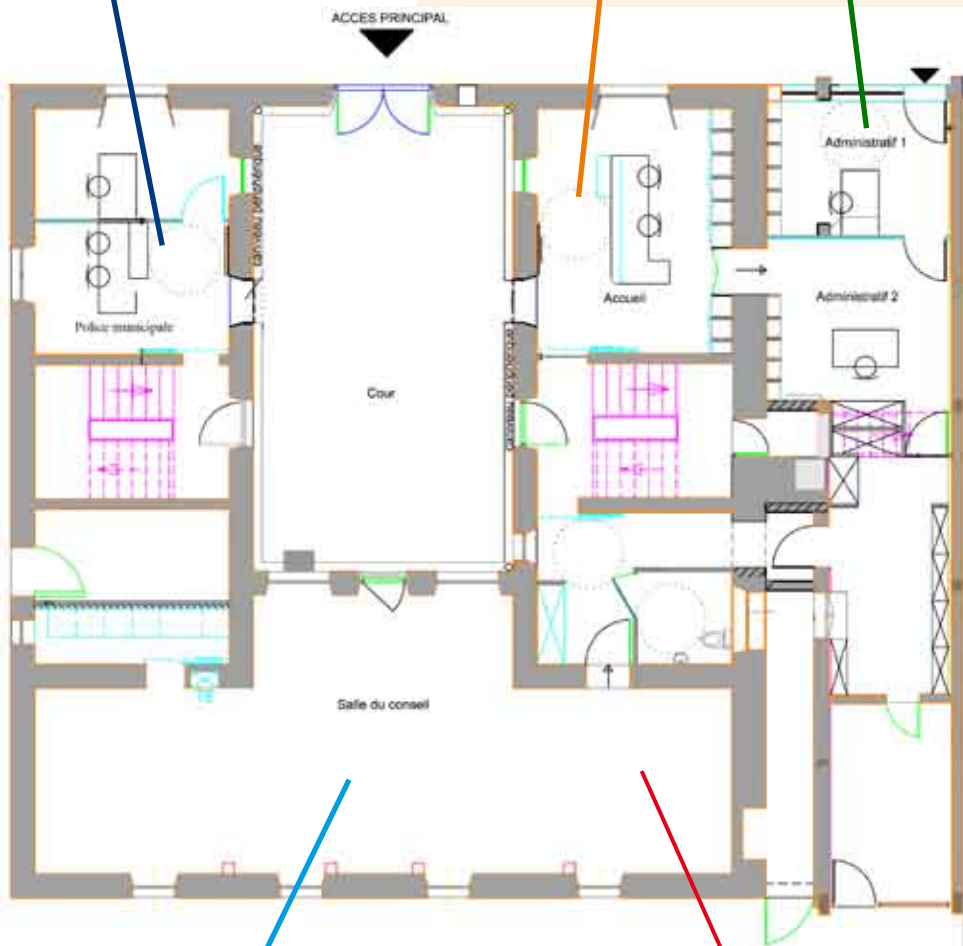
Police Municipale



Accueil / Etat-Civil



Bureau d'accueil personnalisé
des élus



Salle du Conseil Municipal



Espace mariage

■ Denak Batean (face à la Mairie)



Façade



Affichage des arrêtés d'Urbanisme et de Voirie

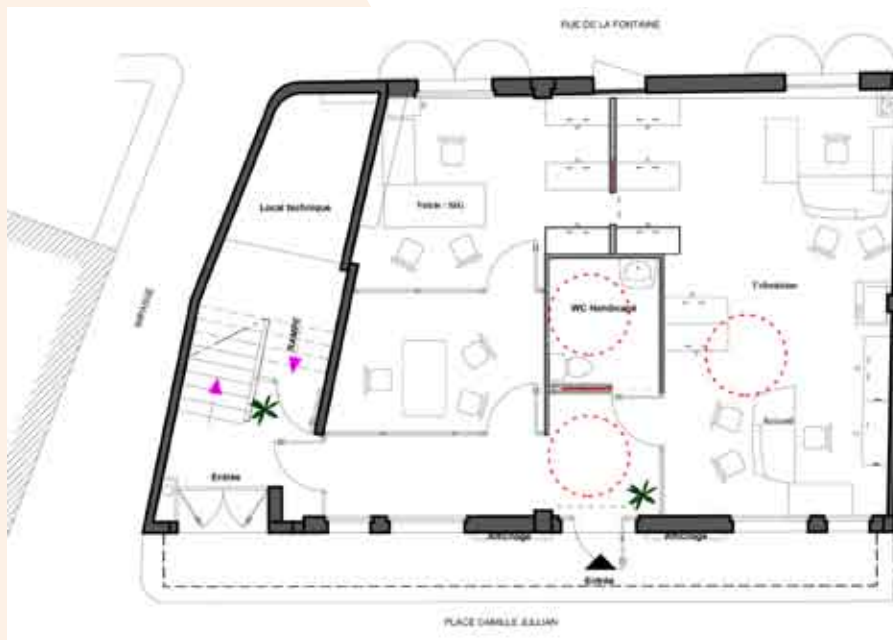
Rez-de-chaussée



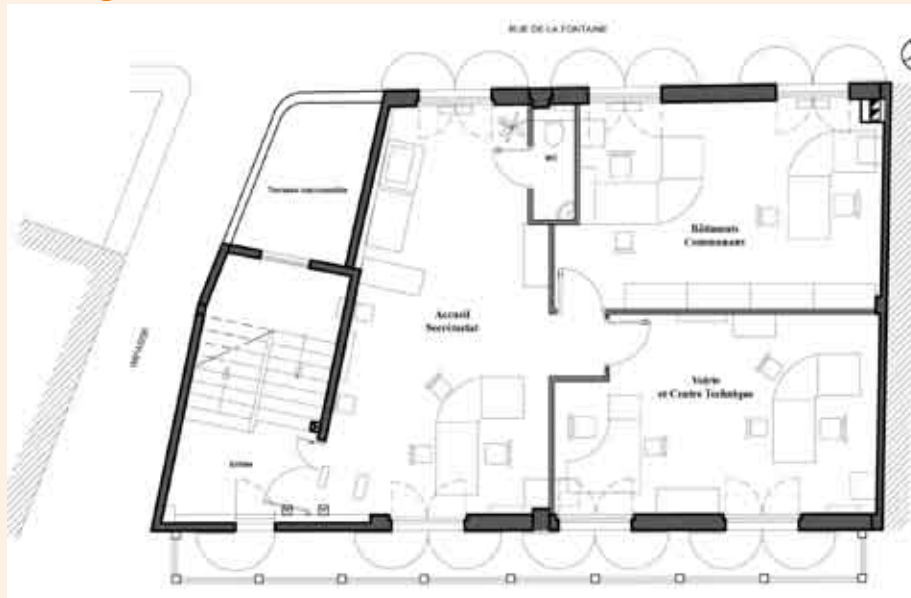
Service Voirie/SIG



Bureaux de l'Urbanisme



1^{er} étage



Accueil Secrétariat



Service Voirie



■ Ecoles Aristide Briand et Croix Rouge



Démolition et suppression des cheminées de toiture

■ Groupe Scolaire de l'Untxin



Remplacement de l'aire de jeux

■ Salle de musculation (rue Bourousse)



Rénovation complète des vestiaires

■ Fronton de Socoa / Untxin



Ravalement complet du fronton et des gradins

450 000 euros pour la voirie et l'éclairage



Rue de la Tour : reconstruction de la chaussée et des trottoirs avec mise en accessibilité handicapée (72 000 euros)



Impasse Bourousse : reconstruction de la chaussée avec extension de l'éclairage public (14 000 euros)



Rue Rhin et Danube : reconstruction du trottoir et réfection totale de la chaussée (9 000 euros)



Rue Charles Mapou : reconstruction totale des trottoirs



Rue Charles Mapou : reconstruction des trottoirs



Suite page 14 >>>

PLU : trois initiales qui signifient « Plan Local d'Urbanisme » et qui proposent un véritable projet de Ville pour Ciboure.

Après de nombreuses concertations avec les services de l'État et avant sa mise en place en 2013, une dernière étape débutera bientôt : l'Enquête Publique. L'approbation est attendue courant premier trimestre 2013. Présentation d'un document important pour le futur développement de notre commune.

PLU un projet pour Ciboure

Après la mise en œuvre d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) destinée à préserver la richesse historique de la ville en 2008, Ciboure a résolument opté pour un développement équilibré et concerté, dans une optique de croissance durable et d'amélioration du cadre de vie de ses habitants : favoriser la mixité sociale, développer les solidarités, protéger et développer les espaces naturels tout en se dotant des infrastructures et équipements qui favoriseront une croissance économique, écologique et sociale adaptée au territoire... Voilà rien de moins que la profession de foi d'une ville qui se veut à la fois urbaine, naturelle et humaine.

Ciboure possédera un Plan Local d'Urbanisme, instrument d'aménagement qui vient traduire cette « certaine idée de la ville d'équilibre et de partage » formulée dans ce Projet de Ville pour demain.

Cinq maîtres-mots ont guidé l'élaboration de ce document :

■ **Planifier** : prévoir les besoins en logements, en commerces, en réseaux et en espaces naturels pour les 15 à 20 prochaines années

■ **Préserver et Protéger** : garantir la qualité verte et maritime de Ciboure, en préservant, améliorant et protégeant ses espaces naturels, ses plages, ses ports et développer ses circulations douces, ainsi que son patrimoine architectural et biologique, témoin de sa riche histoire

■ **Valoriser et Restaurer** : renforcer la qualité de vie des Cibouriens, en rénovant et restaurant les quartiers, les espaces publics, les espaces naturels et les logements, en menant tous les

tout en améliorant sans cesse l'offre et la qualité des services publics dans la préservation de son exceptionnel patrimoine naturel.

Dans le cadre de la procédure du PLU, une enquête publique sera ouverte avant la fin de l'année 2012 pour permettre à chacun de faire part de ses observations auprès du commissaire enquêteur.

« URBAINE, NATURELLE ET HUMAINE »

futurs programmes d'aménagement à une haute qualité environnementale,

Le PLU en quatre questions

■ Qu'est ce que c'est ?

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune de Ciboure, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire.

■ Pour qui ?

Pour tous. Notre commune qui reçoit régulièrement des demandes de permis de construire, traduisant une réelle pression foncière, a souhaité mettre en place un projet urbain sur son territoire, afin de structurer l'espace de manière cohérente et pérenne et finaliser la fin de l'étalement urbain pour préserver son empreinte végétale et marine.

■ Quels effets ?

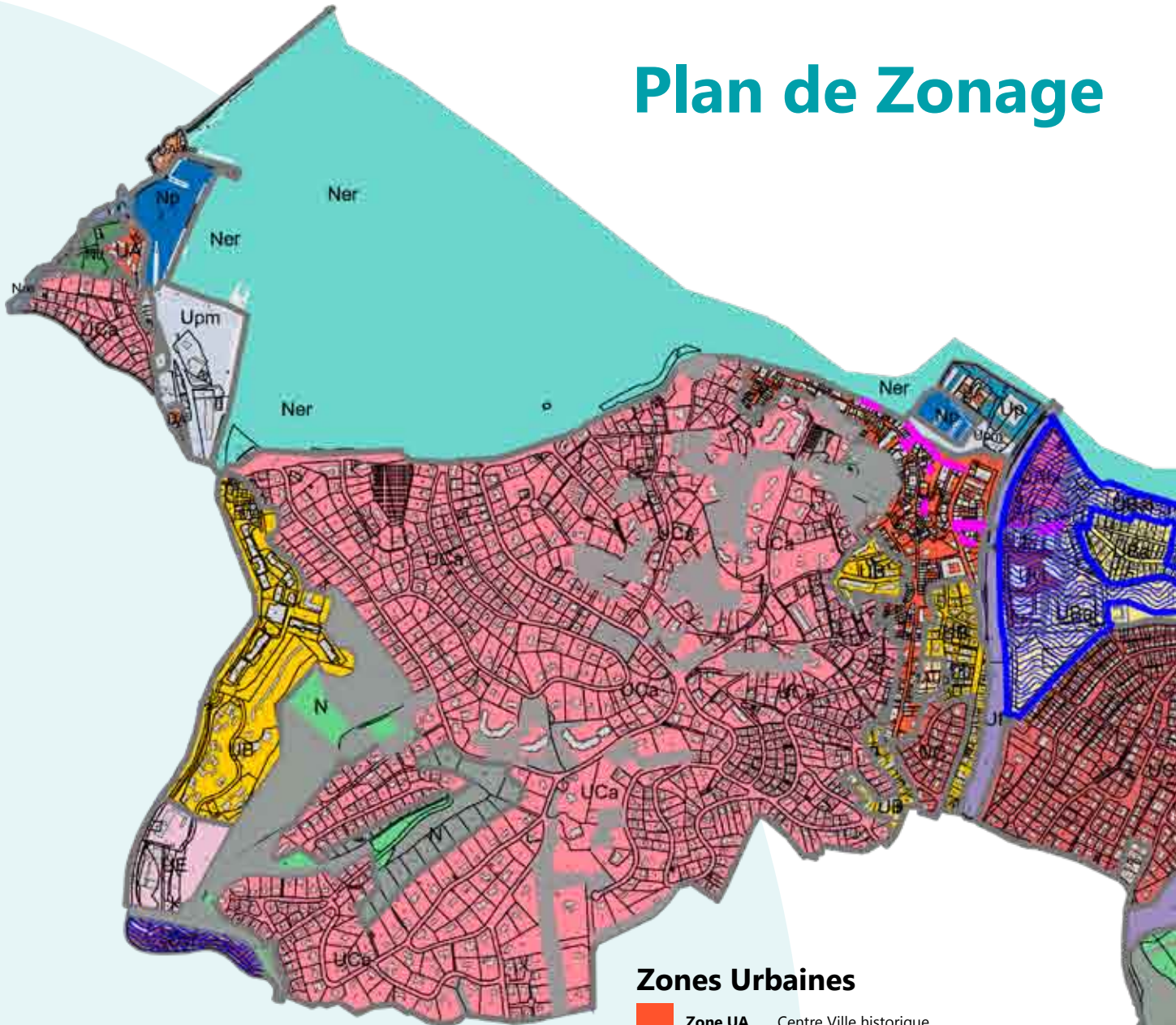
L'approbation du plan local d'urbanisme le rend opposable aux tiers dès l'accomplissement des formalités de publicité. Le P.L.U. permet à l'autorité compétente d'instaurer un droit de préemption urbain, sur les zones U et AU. Enfin, la commune délivrera les autorisations d'utilisation et d'occupation du sol au nom de la commune et non plus au nom de l'Etat.

■ Quels autres changements à venir ?

Opérationnel en juillet prochain, le « Grenelle 2 » contient, en matière d'urbanisme, les principales dispositions suivantes :

- renforcement de l'intercommunalité en faveur d'un urbanisme global
- affirmation du caractère programmatique du PLU intercommunal
- priorité à la gestion économe de l'espace et à la densification : les orientations d'aménagement pourront prévoir une densité minimale de construction dans les secteurs situés à proximité des transports collectifs existants ou programmés.

Plan de Zonage



Zones à Urbanisation future

- Zone 1 AU** Zone d'urbanisation future Habitat et équipements
- Zone 1 AUb** Zone d'urbanisation future Croix Rouge Habitat et équipements
- Zone 2 AU** Zone d'urbanisation future à moyen et long terme avec révision du PLU
- Zone 2 AUip** Zone d'aménagement futur pour plateforme intermodale
- Zone 2 AUis** Zone d'aménagement futur pour activités sportives et équipements publics municipaux

Zones Urbaines

- Zone UA** Centre Ville historique
- Zone UAa** Patrimoine historique Socoa
- Zone UB** Extension Urbaine du Centre Ancien
- Zone UBa** Extension Urbaine en bordure de Nivelles
- Zone UC** Extension Urbaine à Dominante Pavillonnaire
- Zone UCa** Extension Urbaine incluse dans ZPPAUP
- Zone UCy** Quartier Uhartia et proximité A63
- Zone Ue** Zone d'urbanisation à vocation éducative, sport, santé et résidence seniors
- Zone Uf** Emprises autoroute A63 et chemin de fer
- Zone Up** Zone à vocation maritime et portuaire
- Zone Upm** Zone activités port, plaisance et domaine public maritime
- Zone Uy** Zone de services, activités artisanat et commerces

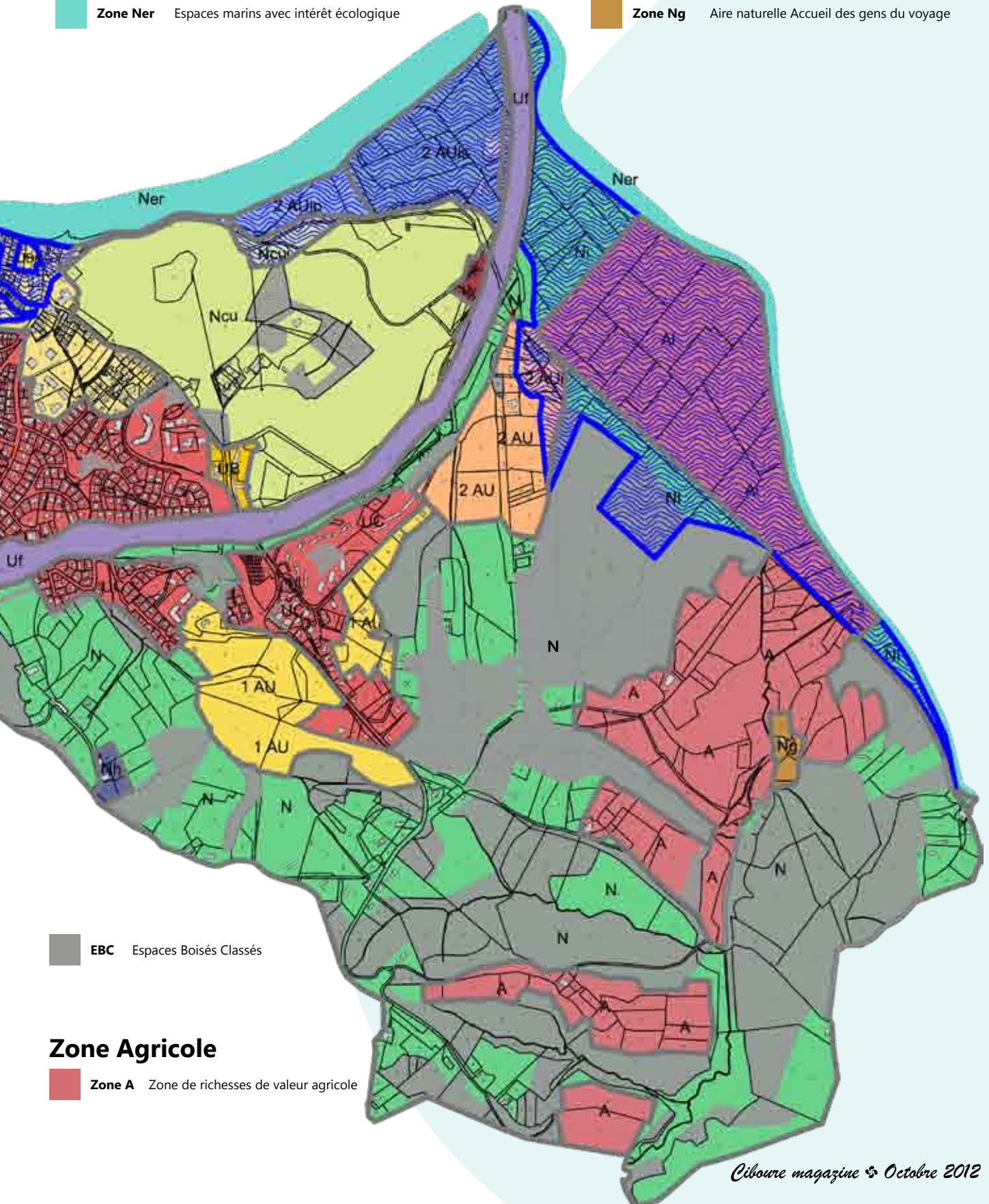
Plan Local d'Urbanisme

Hirigintza Tokiko Plana

Zones Naturelles à préserver

- Zone N** Espaces naturels préservés de l'urbanisation
- Zone Ncu** Zone de richesses naturelles «coupure d'urbanisation»
- Zone Nd** Zone à enjeux paysagers proche du littoral
- Zone Ner** Espaces marins avec intérêt écologique

- Zone Nh** « Hameau » construction limitée
- Zone Np** Port existant
- Zone Nre** Zone à protéger en raison du risque érosion
- Zone Ng** Aire naturelle Accueil des gens du voyage



EBC Espaces Boisés Classés

Zone Agricole

Zone A Zone de richesses de valeur agricole

Projet de logements à Sainte Thérèse ! C'est parti !

480 logements vont être construits à Sainte-Thérèse dans les vallons sud de Ciboure. Le projet prend forme et les principaux intervenants publics et privés ont été réunis fin septembre à la mairie pour définir calendrier et responsabilités. La livraison des premiers appartements pourrait avoir lieu en 2014.



■ Pour répondre à la demande croissante en matière de logements, la municipalité de Ciboure a initié, ces dernières années, une politique de construction et de rénovation dont les réalisations récentes ou à venir



concernent la résidence Laxoa à Socoa, le foyer de jeunes travailleurs Novelty (lire en p 15), le projet de résidence seniors en face du Lycée Maritime et surtout le projet de Sainte-Thérèse.

Situé route d'Olhette après le lotissement Erreka Zahar, ce projet offrira environ 480 logements répartis ainsi :

- logements collectifs « locatif social » : 165
- logements individuels « accession sociale » : 13
- logements collectifs « accession » privée : 270
- lotissement communal - lots à construction libre : 27
- lotissement privé - lot à construction libre : 4

En outre, 700 m² seront réservés à des surfaces commerciales, de services ou associatives.

L'esprit du projet reprend donc celui qui a fait le succès du quartier de Zubiburu où la mixité sociale a présidé à la réalisation des logements construits il y a quatre ans.

L'évaluation des travaux du lotissement est en cours et porte sur la voirie, l'assainissement, l'électricité, le téléphone, l'eau, les déchets mais aussi les espaces verts, le cheminement piéton et les transports.

Les travaux pourraient commencer au deuxième trimestre 2013.



FALAISES un recul inquiétant

Depuis plus d'une quarantaine d'années, l'érosion côtière avec l'effondrement d'une partie du chemin des douaniers qui longeait la crête des falaises de Socoa, au droit de la maison ATALAYA, n'a cessé de progresser dangereusement pour les usagers et riverains de ce secteur.

En septembre 2008, la Ville de Ciboure se portait candidate comme site pilote dans le cadre de la stratégie régionale de gestion de la bande côtière afin de bénéficier d'expertises et de participations financières exceptionnelles.

Le constat scientifique pris dans sa globalité démontre un recul moyen de la côte rocheuse (falaises) d'environ 20 cm par an même si les événements ponctuels de Socoa ont vu, sur le point concerné de la crique, un recul de 12 m en crête sur les 5 dernières années.

Afin de sécuriser les enjeux sur les hommes et leurs activités de cette zone stratégique de Socoa, un ouvrage de liaison et de protection va prochainement être réalisé dans cette crique.

Ce choix technique est le résultat partagé entre tous les acteurs (Europe, Etat Français, Région Aquitaine, Département des Pyrénées Atlantiques et Commune de Ciboure) au vu de l'analyse du rapport coûts/avantages

et de l'analyse multicritère des scénarios étudiés sur le recul du trait de côte aquitaine sur l'espace urbain et semi-urbain de Socoa.

Le recul du trait de côte estimé à l'horizon 2020 et 2040 a été pris en compte dans le zonage du futur PLU de Ciboure avec la création d'un zonage spécifique Nre (Naturel risque érosion), une première en matière d'urbanisme.

Les travaux de consolidation de cette zone devraient débuter au printemps prochain et finir en novembre 2013 (après une interruption de 3 mois durant l'été).

Un enquête publique, relative à l'occupation du domaine public maritime par ce nouvel ouvrage doit être engagée d'ici la fin de l'année par les services de l'Etat.

Au recul du trait de côte, vient se cumuler la problématique de la gestion des eaux pluviales des propriétés privées. Ce point est encore en discussion avec l'ensemble des propriétaires mais déjà appréhendé techniquement dans le dossier.

La Direction des Services Techniques se tient à votre disposition pour tous renseignements supplémentaires sur le sujet.



~ 1910



26 septembre 2012

— Trait de côte 2012

Novelty : un programme logement pour jeunes travailleurs

Dans le cadre de son programme de réalisation de logements sociaux, la Commune de Ciboure a acquis en 2007 l'ancien local de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public des Pyrénées Atlantiques situé impasse Novelty.

Suite à cette acquisition, la Mairie et l'Office 64 de l'Habitat se sont rapprochés en vue d'y réaliser un Foyer de Jeunes Travailleurs.

Ce projet social, d'une superficie de 350 m², comprend la réhabilitation du bâtiment en **13 logements de type T1 ou T1bis** entièrement meublés et équipés internet ainsi qu'une salle d'activités, un coin buanderie et un local à vélos.

Cette acquisition, d'un montant de 305 000 €, a ensuite été revendue à l'Office 64 de l'Habitat pour 310 000 € dans le cadre d'une convention de partenariat signée fin 2011.

L'objectif d'un tel projet est de proposer une solution adaptée en réponse aux besoins d'hébergement des jeunes en formation en alternance sur leur lieu de formation pratique.

Le démarrage des travaux est prévu pour mars 2013 avec une ouverture de la résidence pour mai 2014.



Rue de l'Abbé Recalde : construction d'un trottoir avec mise en accessibilité handicapée et réfection totale de la chaussée (37 000 euros)



Rue Arnaud Massy : reconstruction des trottoirs avec mise en accessibilité handicapée et renouvellement des équipements d'éclairage public (30 000 euros)



Marinela : reconstruction de la placette avec mise en accessibilité handicapée des commerces (36 000 euros)



Avant



Après

Rue de l'Escalier Marcel Vicendoritz : reconstruction du trottoir et de la chaussée (52 000 euros)



Chemins de Bethanie et Dupont Delporte :
création de l'éclairage public avec enfouissement des réseaux France Télécom

La sécurité aussi...



Avenue Jean Jaurès :
création d'un feu tricolore pour la mise en sécurité de la
traversée piétonne (11 000 euros)



Mise en accessibilité de l'école Jules Ferry
par la construction d'une rampe d'accès

Enfance/Jeunesse : regroupement et nouvelles offres

- Créé en 2006, le Service Enfance/Jeunesse (SEJ) comprend aujourd'hui plusieurs pôles :
- le Centre de loisirs (CLSH)
 - le Point Information Jeunesse (PIJ)
 - le Pôle Enfance (inscriptions cantines, affaires scolaires, garderies, etc...)
 - l'Espace Jeunes (sorties camps, activités sportives)

Désireux de toujours vouloir répondre aux attentes des familles, le service évolue. C'est pourquoi les pôles ont été regroupés afin d'offrir des prestations adaptées.

Ainsi, le Point Information Jeunesse, anciennement situé au sein du quartier Zubiburu, rue Georges Olascuaga, a été transféré depuis le mois de septembre 2012 au sein du Pôle Enfance, à côté de la Mairie, place Camille Jullian.



L'équipe du Service Enfance/Jeunesse

Cette nouvelle organisation permet à l'équipe du SEJ de proposer des actions à un public plus large, et notamment les retraités, les jeunes seniors et les seniors.

De nouvelles animations sont organisées : stages d'informatique, activités et sorties seniors, baby-loisirs et ini-loisirs (pour les enfants à partir de 3 ans), etc...

Cette évolution s'est concrétisée de la manière suivante :

1 Création d'un pôle administratif ENFANCE/JEUNESSE/SCOLARITE avec la mise en place d'un **GUICHET UNIQUE** comprenant :

- Le Centre de Loisirs Sans Hébergement
- Les Affaires Scolaires
- Le PIJ, les Café des Métiers, les Job Dating, les P'tits Jobs du PIJ

2 Création d'un pôle ANIMATION DU TERRITOIRE composé d' :

- **Un PÔLE SPORT** : « le Sport pour tous »
Une école multisports pour les 5/7 ans (mercredis et vacances)
Les activités destinées aux retraités, les jeunes seniors et les seniors
Les activités ADOS pour les vacances scolaires
- **Un PÔLE INFORMATIQUE** : « l'Informatique pour tous »
Des stages « Découverte de l'informatique » pour les débutants
Des stages « Ateliers Numériques » pour les plus avancés
Un planning trimestriel sera ainsi défini et distribué dans les 4500 boîtes aux lettres des Cibouriens

Renseignements auprès du Service Enfance/Jeunesse :

7 place Camille Jullian

64500 Ciboure

Tel : 05 59 24 65 58 / 05 59 47 64 98

centredeloisirs@mairiedeciboure.com / pij@mairiedeciboure.com

Frelon asiatique : qui prend en charge ?



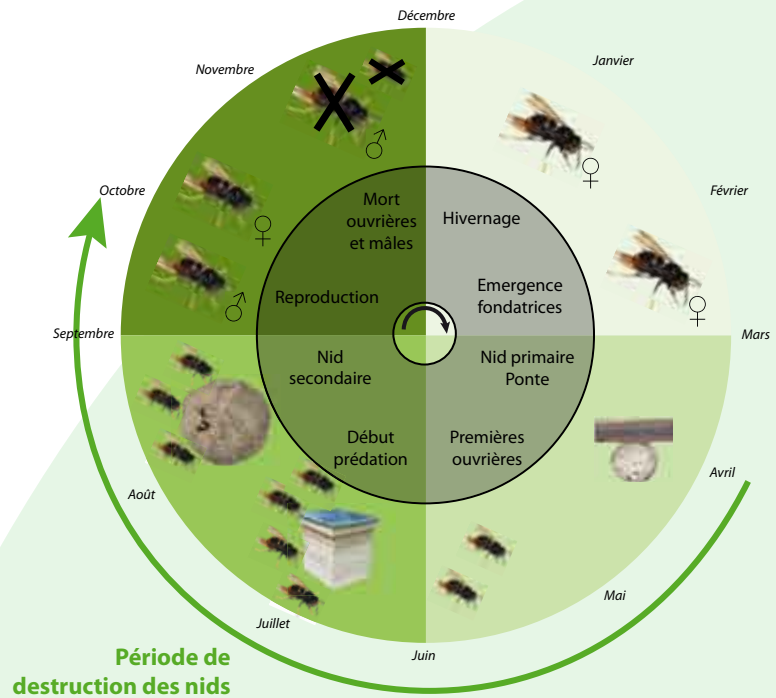
■ Venu d'Asie, il fut introduit en France avant 2004 et s'est, depuis lors, répandu dans 39 départements français.

Sa présence a également été signalée en Corée avant 2006 et en Espagne en 2010.

En tout cas, il est certain que l'espèce affectionne les climats identiques au nôtre et affectionne particulièrement le littoral et les climats tempérés.

Aucun hiver rigoureux ne pourra éradiquer l'espèce de notre territoire (résistance à moins 10/20°C).

Dans les zones urbanisées, le frelon asiatique se nourrit essentiellement d'abeilles domestiques (65%).



■ PIQUIRE

La piqûre du frelon asiatique n'est pas plus dangereuse que celle du frelon européen. Le frelon garde son dard après une piqûre dont il peut contrôler l'intensité.

A proximité du nid, les individus stressés (par une intrusion par exemple) secrètent une phéromone qui attire les autres ouvrières.

■ LUTTE

Le piégeage de printemps n'est pas conseillé. En effet, dans la nature seule une fondatrice sur trois cents crée réellement une colonie. De plus, le piégeage peut mener à une virulence des souches.

Les nids doivent être détruits de préférence **la nuit aux heures les plus froides** quand tous les individus sont rassemblés.

Cette destruction, effectuée **par un professionnel**, doit avoir lieu au plus tard au mois de septembre/octobre, période d'émergence des sexués. En effet, si après une destruction, une quantité suffisante d'ouvrières survivent, un nouveau nid peut être construit même si la reine n'a pas survécu. Cette nouvelle colonie pourrait être plus agressive qu'à l'ordinaire.

La réponse des élus locaux

■ Face à la prolifération de nids de frelons asiatiques, les élus de la Communauté des Communes Sud Pays Basque (CCSPB) ont décidé de **prendre en charge la destruction et l'enlèvement de ces nids** tant sur les propriétés publiques que privées. Pour ce faire, une consultation a été lancée ce printemps pour choisir l'entreprise qui sera chargée d'intervenir sur l'ensemble du territoire.

Que faire en cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques ? (d'avril à octobre)

Les Cibouriens sont invités à prévenir le service de la **Police Municipale** (05 59 47 64 53) qui viendra effectuer un constat sur place.

L'agent mandatera par la suite le prestataire chargé de la destruction et de l'enlèvement du nid.



Animations

Animazioak



Concert des enfants des écoles



Danses espagnoles, place Lannes

Salon du livre et des vieux papiers



Associations et créations



Danses basques à Socoa

Octobre

Tous les dimanches, **MARCHÉ**
de 8h à 13h place Camille Jullian

■ **Jeudi 4**

Sortie et repas organisés par le CCAS au restaurant Kattina, Saint Martin d'Arrossa

■ **Samedi 6 et dimanche 7**

Régate de ligue Memorial A. Lehoerff dans la baie de Ciboure/Saint-Jean-de-Luz

■ **Samedi 6**

Socoa, parking des dériveurs : **Régate, Critérium départemental de voile** des Pyrénées Atlantiques

■ **Dimanche 7**

Socoa-Untxin : **brocante et vide grenier**, toute la journée

■ **Dimanche 21**

11h15, fronton municipal : **mutxiko** avec le groupe Punpeka

■ **Samedi 27**

Fête de la Croix Rouge : repas populaire animé (inscriptions à l'Office de Tourisme)

Novembre

Tous les dimanches, **MARCHÉ**
de 8h à 13h place Camille Jullian

■ **Dimanche 4**

Socoa-Untxin : **brocante et vide grenier**, toute la journée

■ **Jeudi 8**

15h, Tour de Bordagain : **Thé dansant** (inscriptions au CCAS)

■ **Jeudi 22**

Repas organisé par le CCAS spécial «Beujolais Nouveau»

Décembre

Tous les dimanches, **MARCHÉ**
de 8h à 13h place Camille Jullian

■ **Dimanche 2**

Socoa-Untxin : **brocante et vide grenier**, toute la journée

■ **Jeudi 13**

Sortie au restaurant de l'Hôtel du Pont à Ascain (inscriptions au CCAS)

■ **Du lundi 17 au vendredi 21**

Semaine de Noël (programme disponible début décembre)

■ **Samedi 29**

11h, plage de Socoa :
Bain du Nouvel An

NOUVEAU
à 2 pas des halles

BIO de Luz
Espace Santé Bien-être

**Alimentation, Cosmétique,
Diététique, Sans Gluten...**

7 av. Labrousse, Saint Jean de Luz
Tél: 05 59 41 80 24

Ensemble pour Ciboure - Ziburu Aintzina

Manque de transparence et de démocratie/

Gardentasun eta demokrazia eskasa - Depuis 2008, nous avons droit à un seul magazine municipal tous les 2 ans alors que le budget municipal devrait être présenté tous les ans à la population.

Les finances/Finantzak - Nous, Cibouriens, sommes surtaxés par rapport à d'autres communes similaires et la dette n'a jamais été aussi importante. En 2002, début du mandat de M. Poulou, elle s'élevait à 3,2 M€; au 31/01/2012, elle est prévue à 7,3 M€ intérêts et capital.

Sans commentaire... **Zorra sekulan baino haundiagoa...**

La gestion/Herriaren kudeaketa - Erreurs, oublis, dysfonctionnements : nous repreneons régulièrement les délibérations sur les mêmes dossiers. Les commissions ne fonctionnent pas induisant une opacité des dossiers municipaux.

Lan taldeak ez dira biltzen ondorioz informazio eza da nagusi !

Le Plan Local d'Urbanisme/Bertako hirigintza plano (PLU)

L'enquête publique prévue en mai 2012 devrait avoir lieu en fin d'année ! Ciboure est la seule commune littorale sans règle d'urbanisme malgré 10 ans de réflexion... Manque de compétences, clientélisme latent ou laxisme exacerbé, vous trancherez. Mais le compte à rebours a démarré car si le PLU n'est pas voté avant le 1er juillet 2013, tout est à revoir car la législation évolue !

Locataires, propriétaires, résidents secondaires, **nous vous engageons vivement à vous rendre à l'enquête publique.**

PLU a 2002an abiatua eta ez oraindik bururatua ! Inkesta publikoa abiatuko denean parte har ezazue, alokairuan ala etxeko jabe izanik ,denen egitekoea baita.

Socoa/Zokoa - L'abandon du port de plaisance a été annoncé en janvier 2012. Or, ce n'est l'exacte vérité : le **Plan d'Aménagement de Développement Durable (PADD)** comporte toujours ce projet dans ses orientations, signifiant que le port pourra toujours voir le jour dans le cadre d'une révision du PLU, formule plus aisée.

Zokoako portua baztertua ez desagertua.

Sainte Thérèse - 480 logements impacteront notre quotidien sur les plans de circulation, environnemental, transport. A ce jour, Ciboure accuse un retard de 386 logements locatifs sociaux pour être en conformité avec la loi. Il faut rattraper ce déficit car nous n'avons plus de marge de manœuvres foncières.

Ecole Marinela - très grosse inquiétude pour l'avenir de notre école maternelle.

Cantine scolaire/Herriko jantokia: nous avons demandé à revoir les tarifs totalement inadaptés : un couple avec 2 enfants, au SMIG, paie le tarif maximum!

Prezioen berrikuspen bat beharrezkoa !

Le 28 sept 2012 - A votre écoute : 06 88 56 40 63
D. Duguet - G. Gouraud - C. Bazerque
R. Mintegui - M. Tapia

Solidaires pour Ciboure

DEUX ANS DE POLITIQUE POULOU, DEUX ANS DE POLITIQUE ANTI SOCIALE ET ANTI BASQUE

1/ Augmentation chaque année des tarifs et des taxes.

Ces augmentations pénalisent toujours les mêmes; Familles modestes avec enfants ; les augmentations en % de la cantine, et du centre aéré pénalisent les petits salaires. De plus en plus de personnes âgées aux ressources réduites ne peuvent payer leur taxe d'habitation.

2/ Les petits commerçants, artisans et cafetiers de CIBOURE souffrent de la politique de M POULOU.

L'augmentation des taxes sur les enseignes et les terrasses sont des charges qui pénalisent beaucoup les petites entreprises de CIBOURE.

3/ Subventions injustes et surréalistes

M POULOU subventionne 15 000 €, pour fêter l'anniversaire du mariage de LOUIS XIV.

Il aurait mieux fallu que cet argent aide les personnes âgées ayant besoin d'une aide à domicile.

4/ Augmentation constante de la pression des promoteurs avec la bénédiction de M POULOU

M POULOU gaspille des fonds dans des investissements douteux (Ronds points, falaises,) et aide la cession de terrain, et à accorde des permis de construire à des promoteurs qui construisent toujours plus pour des revenus très aisés qui ne sont pas originaires de CIBOURE. Il ferait mieux de constituer des réserves foncières, pour créer des logements pour les jeunes ménages de CIBOURE en coopérant avec de gros organismes d'HLM.

5/ Absence totale de transparence sur le site

Sur le site de la MAIRIE on ne trouve que le budget primitif de 2009 ;- . Où sont les budgets de 2010, 2011 et 2012 ? Trois conseils municipaux par an et bidon...ou aucune concertation véritable n'est organisé.

6/ Absence totale de participation des CIBOURIENS

Les CIBOURIENS n'ont jamais été consulté sur le pseudo-éco quartier de ST THERESE Aucune information véritable sur les enjeux, les moyens écologiques mis en œuvre. Aucune tentative d'informer et d'impliquer les CIBOURIENS.

7/ M POULOU indifférent au sort des prisonniers BASQUES

SOLIDAIRES pour CIBOURE depuis toujours réclame le rapprochement des prisonniers basques au pays basque. Nous refusons la deuxième peine de la sanction de l'éloignement des familles. M POULOU n'a jamais voulu se mouiller et prendre position.

8/ Que les CIBOURIENS gardent confiance

A CIBOURE aussi le vrai changement va venir, et une équipe à l'écoute et en harmonie avec les CIBOURIENS remplacera l'individualisme de M POULOU. **L'équipe SOLIDAIRES pour CIBOURE** ces deux prochaines années sera toujours vigilants pour défendre et protéger les CIBOURIENS contre les inégalités , et les passe-droits.

JEAN PAUL MADRID
pour l'équipe **SOLIDAIRES pour CIBOURE**

L'école des garçons Edouard Herriot

Un couple d'instituteurs : Marie-Thérèse et André Barusseau par Guy Lalanne

Marie-Thérèse Barusseau nous a quittés au printemps 2011 à l'âge de 97 ans. Avec son époux André, disparu en 1998, ils ont enseigné à Ciboure de 1946 à 1976. Près de 2000 cibouriens ont appris à lire avec elle au cours préparatoire des garçons et se sont perfectionnés avec lui au cours supérieur.



La classe enfantine de Mme Barusseau en 1946/47

Paul Caunille, aujourd'hui occupée par l'urbanisme). Elle rejoint André à l'école Edouard Herriot qui finira par compter neuf classes en 1953, et y prend la responsabilité du cours préparatoire. Le couple y restera jusqu'à leur retraite en 1975-1976.

Ils ont eu à y assumer l'après-guerre, période rude et spartiate pour les enfants de l'école (et pour leurs parents), enfants essentiellement issus de familles de marins pêcheurs où l'on ne roulait pas sur l'or. Qui se souvient de l'orange unique et exotique distribuée à chaque élève pour Noël ? Et il ne fallait pas s'étonner ni se laisser dominer par ces classes turbulentes que les enseignants de l'époque (et les époux Barusseau étaient de ceux-là), savaient contenir. Qui se souvient aussi des plus de 50 enfants du cours préparatoire ?

Pourtant les cibouriens de 40-75 ans, presque tous passés par là, parlent avec émotion de cette époque.

Aujourd'hui, ils ont changé de versant à Bordagain et reposent au cimetière marin de Ciboure.



Le cours supérieur de M. Barusseau en 1960/61

Appel aux Cibouriens

■ Dans le cadre d'une future offre culturelle intitulée: « **Ciboure : d'hier à demain** », nous sollicitons les Cibouriens.

En effet, afin de retracer l'histoire de Ciboure, nous souhaiterions constituer un fond iconographique d'images photographiques. Si vous disposez de photographies anciennes de Ciboure (paysages, portraits de familles, scènes de la vie quotidienne, etc...), merci de contacter le service culturel qui procédera à la numérisation de vos clichés.

Renseignements auprès de **Delphine Ricau** au **05 59 47 26 06**
ou par mail d.ricau-lecorff@mairiedeciboure.com



Le charme du Pays Basque...



...à prix tout doux !

**Du studio 4 personnes
au 4 pièces 8 personnes
Piscine chauffée**

à partir de

65 €

la nuit



6, place William Sharp 64500 CIBOURE

Téléphone : +33 (0) 5 59 08 40 00 • Fax : +33 (0) 5 59 08 40 99

Courriel : residgolf@wanadoo.fr

www.cotebasquevacances.com

La Résidence du Golf ★★ ★
Ciboure / Saint-Jean-de-Luz